

Information destinée au patient

28010384

*Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament.
Si vous avez des questions, si vous avez un doute, demandez plus d'information à votre médecin ou à votre pharmacien.
Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de vous y référer à nouveau.*

Tibéral® 500 mg

Comprimé enrobé

Ornidazole

■ Quelle est sa composition ?

Un comprimé contient :

Principe actif :

Ornidazole 500 mg

Excipients :

Amidon de maïs, cellulose microcristalline, méthylhydroxyéthylcellulose, stéarate de magnésium.

Enrobage : hydroxypropylméthylcellulose, talc, dioxyde de titane (E 171).

■ Quelle est la présentation existante ?

Boîte de 3, 10 ou 30 comprimés

■ A quelle classe pharmaco-thérapeutique appartient Tibéral ?

IMIDAZOLES.

(J : Anti-infectieux).

■ Quel est l'exploitant ?

Laboratoires SERB - 53, rue Villiers de l'Isle-Adam - 75020 PARIS

■ A quoi sert Tibéral ?

Ce médicament est préconisé dans le traitement :

- curatif d'une infection à germes sensibles liée à un acte médico-chirurgical,
- préventif d'une infection à germes sensibles liée à un acte chirurgical,
- de l'amibiase (maladie parasitaire avec diarrhées et douleurs au ventre),
- de la trichomonase urogénitale (infection urinaire parasitaire),
- de la lamblïase (maladie parasitaire avec diarrhées et asthénie),
- relais des traitements par voie injectable.

■ Dans quels cas Tibéral ne doit-il pas être utilisé ?

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- allergie connue à cette classe de produit,
- grossesse et allaitement, sauf avis contraire de votre médecin (cf. rubrique "Grossesse et Allaitement").

■ Quelles précautions devez-vous prendre lors de la prise de Tibéral ?

Mises en garde spéciales :

En cas de difficulté à coordonner vos mouvements, de vertiges ou de confusion mentale, contacter rapidement un médecin. Celui-ci pourra être amené à interrompre votre traitement.

Les boissons alcoolisées sont à éviter pendant toute la durée du traitement

Précautions d'emploi :

En cas d'antécédents de troubles hématologiques (modification de la formule sanguine), de traitement à forte dose et/ou de traitement prolongé, un contrôle sanguin est conseillé. Aussi, ne négligez pas les examens de laboratoire que votre médecin vous a peut-être demandé de faire pratiquer.

Interactions médicamenteuses et autres interactions :

Afin d'éviter d'éventuelles interactions entre plusieurs médicaments, et notamment si vous prenez du disulfiram, signalez systématiquement tout autre traitement en cours à votre médecin ou à votre pharmacien.

■ Comment devez-vous utiliser Tibéral ?

Se conformer strictement à l'ordonnance de votre médecin.

Posologie :

La dose et la durée de traitement sont adaptées à chaque cas.

Mode et voie d'administration :

Voie orale.

Avaler les comprimés avec un verre d'eau.

■ Quels sont les éventuels effets indésirables de Tibéral ?

Comme tout produit actif, ce médicament peut, chez certaines personnes, entraîner des effets plus

ou moins gênants.

Les effets indésirables rarement observés sont :

- nausées,
- maux d'estomac,
- maux de tête,
- vertiges,
- éruptions cutanées.

Signalez à votre médecin ou à votre pharmacien tout effet non souhaité et gênant qui ne serait pas mentionné dans cette notice.

■ Comment conserver Tibéral ?

Ne pas dépasser la date limite d'utilisation figurant sur le conditionnement extérieur.

■ Date de révision de la notice :

■ Conseils / Education sanitaire :

Que savoir sur les antibiotiques ?

Les antibiotiques sont efficaces pour combattre les infections dues aux bactéries. Ils ne sont pas efficaces

contre les infections dues aux virus.

Aussi, votre médecin a choisi de vous prescrire cet antibiotique parce qu'il convient précisément à votre cas et à votre maladie actuelle.

Les bactéries ont la capacité de survivre ou de se reproduire malgré l'action d'un antibiotique. Ce

phénomène est appelé résistance : il rend certains traitements antibiotiques inactifs.

La résistance s'accroît par l'usage abusif ou inapproprié des antibiotiques.

Vous risquez de favoriser l'apparition de bactéries résistantes et donc de retarder votre guérison ou

même de rendre inactif ce médicament, si vous ne respectez pas :

- la dose à prendre,
- les moments de prise,
- et la durée du traitement.

En conséquence, pour préserver l'efficacité de ce médicament :

1) N'utilisez un antibiotique que lorsque votre médecin vous l'a prescrit.

2) Respectez strictement votre ordonnance.

3) Ne réutilisez pas un antibiotique sans prescription médicale même si vous pensez combattre une maladie apparemment semblable.

4) Ne donnez jamais votre antibiotique à une autre personne, il n'est peut-être pas adapté à sa maladie.

5) Une fois votre traitement terminé, rappez à votre pharmacien toutes les boîtes

entamées pour une destruction correcte et appropriée de ce médicament.